



30 septembre 2020

(20-6628)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: RÈGLEMENT DE 2008 RELATIF À LA MARQUE
COMMUNAUTAIRE (MODIFICATION)

Membre présentant la notification	ROYAUME-UNI
--	--------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 2008 relatif à la marque communautaire (modification)
Objet	Marques
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2020/IP/GBR/20_5792_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/GBR/47 , IP/N/1/GBR/T/29
Brève description du texte juridique notifié	Le règlement apporte des modifications importantes au Règlement de 2006 sur la marque communautaire qui découlent de l'abrogation des Règles de 2000 sur les marques (S.I. 2000/136) et de leur remplacement par les Règles de 2008 sur les marques (S.I. 2008/1797).
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	1 ^{er} octobre 2008; http://www.legislation.gov.uk/ukxi/2008/1959/contents/made
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	27 août 2020
Autres renseignements	http://www.legislation.gov.uk/uksi/2008/1959/contents/made – Modifie/remplace: Règlement de 2006 sur la marque communautaire (SI 2006/1027)
Organisme ou autorité responsable	Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni information@ipo.gov.uk 0300 300 2000 Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.